

Colis : règles et conditions



Directives relatives au conditionnement de colis

Contenu

Le contenu du colis doit être conforme aux conditions générales de bpost.

- Français :
https://www.bpost.be/sites/default/files/pagina/GTC_bpost_FR_2018_WEB.pdf
- Néerlandais :
https://www.bpost.be/sites/default/files/pagina/GTC_bpost_NL_2018_WEB.pdf

Étiquettes

Les colis doivent être pourvus d'étiquettes clairs et lisibles.



Dans quels cas les colis peuvent-ils être refusés ?

Les colis peuvent être refusés dans les cas suivants :

- Emballage défectueux ou incorrectement fermé,
- Emballage présentant une fuite,
- Un risque pour la santé et la sécurité (du chauffeur ou de l'environnement).

Conditionnement

Les colis doivent être correctement préparés pour le transport. Ils doivent être solides, stables et capables de résister aux manipulations les plus sévères au cours du processus de traitement logistique.

Vos colis doivent :

- être conditionnés dans du matériel solide,
- être conditionnés de façon appropriée à leur contenu,
- résister aux chocs et aux coups.

Nos conseils :

- Employez du matériel de conditionnement de haute qualité, de préférence du carton double ou triple.
- Évitez tout contact direct entre le contenu du colis et le matériel de conditionnement.
- Fermez entièrement les colis et scellez à l'aide de ruban adhésif de qualité.
- Ne collez jamais deux colis l'un à l'autre.
- Comblez les espaces vides à l'aide de matériel de remplissage :
 - papier d'emballage,
 - matériau de rembourrage,
 - coussins d'air,
 - mousse de polystyrène,
 - bulles/formes en polystyrène.
- Bouteilles et liquides :
 - placez-les dans un sac plastique fermé hermétiquement
 - déposez le sac fermé dans une boîte en carton destinée au transport de liquides
- Emballez les objets fragiles et/ou tranchants dans du matériel d'emballage épais.